

## Liste des MLN Maîtres - 2024

Intitulé	Date	Lieu	Organisateur	Site web
Meeting National Masters Villeurbanne Natation (50m)	27 avril 2024	Villeurbanne	Villeurbanne Natation	<a href="https://villeurbannenatation.com">https://villeurbannenatation.com</a>
9e Meeting National des Maîtres du Gard (50m)	1er mai 2024	Nîmes	Nautic Club Nîmois	<a href="https://nautic-club-nimois.com">https://nautic-club-nimois.com</a>
Tournoi International de Paris (25m)	18 & 19 mai 2024	Paris	Paris Aquatique	<a href="http://www.parisaquatique.fr">www.parisaquatique.fr</a>
10e Meeting National Maîtres de Dijon Métropole (50m)	25 & 26 mai 2024	Dijon	Alliance Dijon Natation	<a href="http://www.dijonnatation.com">www.dijonnatation.com</a>
8e Meeting des Maîtres de Poissy (50m)	25 & 26 mai 2024	Poissy	CN Poissy	<a href="http://www.cnpoissy.fr">www.cnpoissy.fr</a>
10e Meeting National du Laval Aquatique Club (50m)	1er juin 2024	Laval	Laval Aquatique Club	<a href="http://www.laval-aquatique-club.fr/web/">www.laval-aquatique-club.fr/web/</a>
Meeting des Maîtres (25m)	8 & 9 juin 2024	Caen	EN Caen	<a href="http://www.encaen.com">www.encaen.com</a>
Open des Maîtres (25m)	08 decembre 2024	Grenoble	Grenoble Alp'38	<a href="http://www.grenoble-alp38.fr">www.grenoble-alp38.fr</a>

### Circuit Fédéral :

- ⇒ L'épreuve du 100 4N, impossible à convertir en bassin de 50m, sort de tous les classements, y compris celui du classement club.
- ⇒ Pour le classement complet, il y aura donc 17 épreuves comptabilisées.  
(50,100 et 200 NL, pap, dos, brasse + 400NL + 800NL + 1500NL + 200 4N + 400 4N).
- ⇒ Pour le classement sprint retrait du 4N pour ne conserver que 8 épreuves : le 50 et 100 de chaque spécialité.
- ⇒ Création d'un classement des individus « fond » sur le même principe que le classement des individus « sprint » avec 7 épreuves : 200 pap, dos, brasse + 400NL + 400 4N + 800NL + 1500NL.
- ⇒ Les temps réalisés en bassin de 25m seront convertis en temps grand bassin en appliquant deux fois la table de conversion.

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à cinq étapes au minimum inscrites sur le calendrier avec au moins deux championnats (régionaux ou nationaux) et au moins trois meetings. Le CCM pourra réduire ce nombre en fonction de la situation sanitaire et du nombre de compétitions annulées.

Pour valider une étape, chaque nageur devra participer à au moins une épreuve inscrite au programme du classement concerné. (Exemple un nageur inscrit à un meeting au 1500NL et au 200 pap ne validera pas cette étape pour le classement des individus Sprint => il lui faudra donc nager lors d'au moins trois autres meetings pour apparaître dans ce classement)